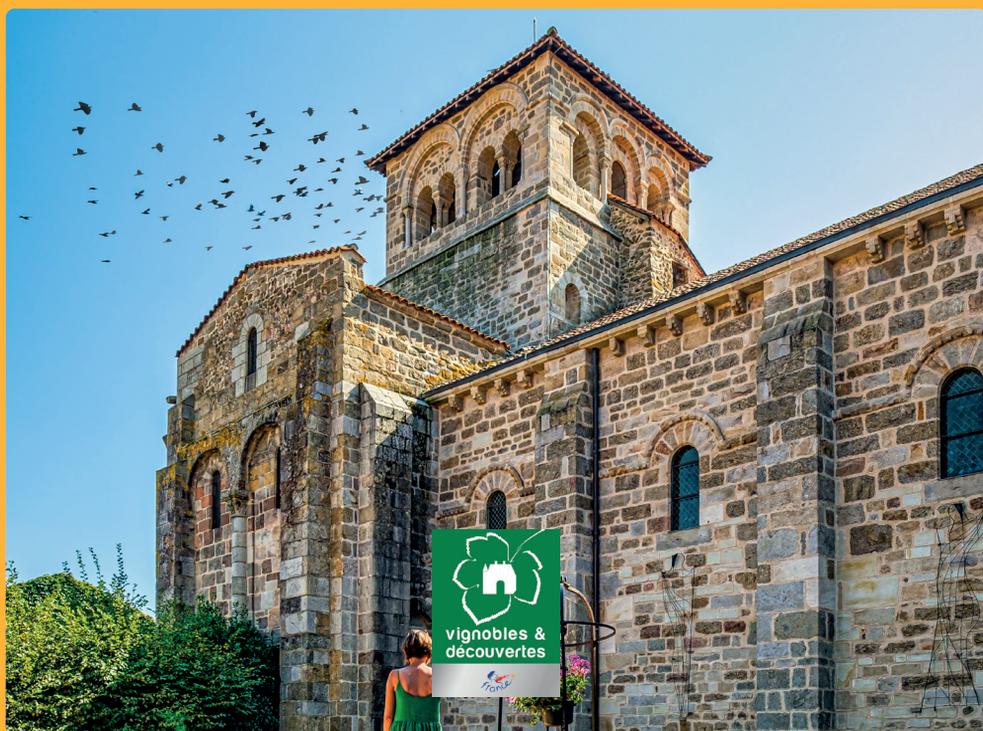


Vignobles & Découvertes

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ PATRIMOINE, ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS



© Juan Sanchez

LOIRE
TOURISME

Agence de
Développement
Touristique

pro.loiretourisme.com

PATRIMOINE CULTUREL ET/OU NATUREL ET/OU IMMATÉRIEL

Pour être éligibles les partenaires doivent :

1. Présenter une carte des vins proposant de manière significative et prioritaire les vins de la région ;
1. Être le relais d'information vers les autres professionnels bénéficiaires de la marque (restaurants, caves, sites naturels et patrimoniaux, ...);
2. Être ouvert pendant toute la période d'activité touristique principale de la destination (au moins, haute et moyenne saison) ;
3. Dans le cas d'un monument, d'un musée ou d'un site de visite : proposer un accueil physique de la clientèle individuelle. Cet accueil physique peut être assuré par l'office de tourisme ;
4. Être fléché et facile d'accès et bénéficier d'un stationnement à proximité ;
5. Être bien entretenu ;
6. Proposer un parcours de découverte adapté dans au moins une langue étrangère ;
7. Dans le cas d'un monument, d'un musée ou d'un site de visite : disposer d'un parking dimensionné pour l'accueil de groupes ;
8. Proposer l'un des « plus » suivants :
 - être lauréat du Prix National de l'Oenotourisme ;
 - programmer des événements permettant d'animer la destination ;
 - être dans une démarche qualité et/ou être porteur de la marque Qualité Tourisme ;
 - proposer une visite en lien avec l'univers du vin ;
 - proposer une présentation exemplaire d'un savoir faire local et/ou une dégustation commentée exemplaire d'un produit du terroir ;
 - accepter les cartes de crédit ;

LES ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIRS, DE BIEN-ÊTRE OU DE SANTÉ

Pour être éligibles les partenaires doivent :

1. Garantir un accueil fiable : respect des périodes d'ouverture ;
2. Accueillir dans au moins une langue étrangère ;
3. Être ouvert pendant la période d'activité touristique de la destination ;
4. Informer sur les autres partenaires bénéficiaires de la marque.

LES ÉVÉNEMENTS

Pour être éligibles les partenaires doivent :

1. Être consacrés au vin ou être associés à l'univers du vin ou valoriser les produits du terroir et savoir-faire locaux.

CONTACT

Sophie AUSSEL - LOIRE TOURISME
22 Rue Paul Petit, 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 06 70 68 42 49 - sophie@loiretourisme.com